

Taskforce Culture

Zürich, 30 octobre 2020

Communiqué de presse : les milieux culturels menacent de sombrer, des mesures de soutien sont absolument nécessaires MAINTENANT.

Le Conseil Fédéral a énoncé le 28 octobre le maintien des événements culturels jusqu'à hauteur de maximum 50 personnes. Les discothèques et night-clubs doivent fermer. Toute répétition de chœurs sont autorisées avec un maximum de 15 personnes. Les chœurs amateurs n'ont plus le droit de se retrouver. Nous avons besoin à très court terme du paiement des aides financières, et il convient d'anticiper le devenir des activités culturelles à moyen terme. Les associations culturelles doivent impérativement prendre part aux discussions ainsi qu'aux décisions étatiques. Ce n'est qu'à cette seule condition que le secteur culturel peut envisager sa survie. Et ainsi construire ses propres perspectives de travail pour le futur.

Le secteur culturel entend très bien que des mesures radicales sont nécessaires pour freiner le développement du nombre de personnes infectées et prévenir la surcharge des hôpitaux. C'est pourquoi, depuis le début de la pandémie, tous les acteurs-trices de la culture, ainsi que les sociétés de musiques populaires, ont strictement suivi et respecté les mesures de la Confédération et des cantons. Elles ont investi beaucoup d'énergie dans le développement de concepts de protection qu'elles ont mis en oeuvre en toute responsabilité, et ainsi assumé les mesures décidées par le Conseil fédéral et les cantons. Quand bien même toutes les structures culturelles et artistiques que nous représentons veulent, ainsi qu'elles l'ont toujours fait, gagner leur vie en toute indépendance par leurs pratiques, aujourd'hui, par les mesures prises par le Conseil fédéral pour lutter contre la pandémie, c'est chose impossible. Et les récentes mesures ne peuvent que produire un désastre dans tous les milieux culturels.

Un tunnel sans fin et une insécurité totale pour le secteur culturel

Les mesures de restrictions décidées posent de nombreuses questions :

- . combien de temps vont-elles durer?
- . peut-on encore planifier des événements dans de telles conditions?
- . certains cantons vont-ils restreindre encore plus l'activité culturelle?
- . les mesures de soutien promises vont-elles être versées avant qu'il ne soit trop tard pour celles et ceux qui en ont besoin?
- . comment la diversité culturelle peut-elle être maintenue dans un tel contexte sur le long terme?

Taskforce Culture
c/o Suisseculture
Kasernenstrasse 23
CH-8004 Zürich
T +41 43 322 07 30
<https://taskforceculture.ch>
taskforce@suisseculture.ch

Même ainsi, là où les propositions d'événements sont théoriquement encore permises, le public ne suit plus, porté par l'insécurité des mesures toujours modifiée et par une évidente fatigue nerveuse, par le souci permanent du maintien des «distances sociales». La question se pose de la pertinence d'organiser encore dans ce contexte quelque événement culturel que ce soit...

La situation actuelle rappelle évidemment le printemps, **à la différence que l'état d'urgence dure depuis huit mois maintenant**. Les réserves sont épuisées, aussi bien financières que mentales. Des informations claires sont indispensables, avec quelque perspective de sortie de crise pour le domaine de la culture, mais aussi dans le domaine de la formation culturelle ainsi que pour toutes les activités des sociétés de musiques populaires et culture traditionnelle, qui du jour au lendemain ont été interdites.

Une aide rapide, et l'implication des associations culturelles dans les décisions

Les mesures de soutiens financiers promises doivent être réglées rapidement, et dans le même temps les associations faitières culturelles doivent être impliquées dans les processus de réflexion et de décisions de la crise sanitaire. Les modèles de travail, le terrain, et les pratiques du secteur culturels sont complexes, et l'expertise des associations faitières est nécessaire, afin que les mesures prises atteignent leurs cibles. Cela s'applique à toute mesure spécifique, qu'il s'agisse d'allocations de pertes de gains, de contributions à des projets de transformation, mais également dans le champ économique plus vaste du travail à durée déterminée et chômage partiel, pertes de revenus des indépendants, de même que le règlement des difficultés financières pour toute la chaîne de valeurs des travailleurs du secteur événementiel.

Les décisions de compensation pour les pertes de revenus pour la période de mi-mars à mi-septembre (ordonnance d'urgence de l'Etat) doivent impérativement être versés aux bénéficiaires par les cantons. De même, l'ordonnance Covid-19 du 14 octobre 2020 doit être appliquée rapidement par tous les cantons. La survie financière de chaque structure culturelle ou de chaque artiste dépend désormais de l'efficacité de la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement.

Contact:

- Sandra Künzi, Präsidentin t. Theaterschaffende Schweiz, +41 76 338 23 43, sandra.kuenzi@tpunkt.ch
- Alex Meszmer, Geschäftsführer Suisseculture, +41 76 495 92 26, alexmeszmer@suisseculture.ch
- Stefan Breitenmoser, Geschäftsführer Swiss Music Promoters Association SMPA, +41 79 355 05 79, stefan.breitenmoser@smpa.ch
- Christian Jelk, vice-président Visarte, +41 78 769 25 45, Christian.jelk@visarte.ch

Die Mitglieder der Taskforce Culture: Olivier Babel (LIVRESUISSE), Stefan Breitenmoser (SMPA – Swiss Music Promoters Association), David Burger (MMFS – MusicManagersForum Suisse), Regine Helbling (Visarte – Berufsverband visuelle Kunst Schweiz), Liliana Heldner (DANSE SUISSE – Berufsverband der Schweizer Tanzschaffenden), Christian Jelk (Visarte – Berufsverband visuelle Kunst Schweiz), Sandra Künzi (t. Theaterschaffende Schweiz), Alex Meszmer (Suisseculture), Marlon Mc Neill (IndieSuisse – Verband unabhängiger Musiklabels und -produzent*innen, SMECA – Swiss Media Composers Association), Jonatan Niedrig (PETZI – Verband Schweizer Musikclubs und Festivals), Nicole Pfister Fetz (A*dS – Autorinnen und Autoren der Schweiz, Suisseculture Sociale), Rosmarie Quadranti (Cultura), Nina Rindlisbacher (SMR – Schweizer Musikrat), Beat Santschi (SMV – Schweizerischer Musikerverband, die Schweizer Musiker*innengewerkschaft), Christoph Trummer (SONART – Musikschaffende Schweiz)